

Michel BARNIER

VICE-PRÉSIDENT DU PARTI
POPULAIRE EUROPÉEN

ANIMATEUR NATIONAL
DE LA CAMPAGNE EUROPÉENNE de l'UMP

TÊTE DE LISTE
ILE-DE-FRANCE

Paris, le

Nos réf : ue2009-u006

Cher Monsieur,

Votre courrier m'est bien parvenu et je vous en remercie.

A l'approche des élections européennes qui auront lieu le 7 juin prochain, vous avez voulu attirer notre attention sur les problématiques liées à l'économie numérique.

Internet représente un réservoir de potentialités fantastique pour notre économie, pour notre culture, pour nos modes de vie. Le Plan numérique 2012 présenté en novembre dernier traduit les ambitions de la Majorité présidentielle pour le développement de l'économie numérique.

Mais, l'ouverture des frontières aux produits et aux services ainsi que les nouvelles possibilités d'échanges offerts par internet ne doivent pas devenir des prétextes à toutes les impunités.

C'est ainsi que dès novembre 2007, le Président de la République, à l'occasion des accords de l'Elysée, a rappelé la nécessité de trouver un équilibre entre le nécessaire respect du droit de propriété des créateurs à l'ère du numérique et le respect de la liberté des internautes. Le projet de loi Création et Internet, adopté le 13 mai dernier par le Parlement français, est la traduction de cette volonté. Il vise à mieux lutter contre le téléchargement illégal, tout en encourageant l'offre légale de produits culturels sur Internet qui ne cesse de croître.

Le Monde change, L'Europe doit changer. La Majorité présidentielle veut protéger les citoyens sur internet et les consommateurs: nous proposons d'agir pour une Europe qui garantisse une protection numérique et une information fiable pour les citoyens européens. Internet est notre avenir. Mais, aucun pays au monde, ni l'Union européenne, ne considère l'accès à internet comme un droit fondamental. La suspension provisoire de l'internet à domicile ne viole en aucun cas un droit mais vise à faire respecter le droit de propriété et le droit moral des créateurs.

Les candidats de la Majorité présidentielle soutiennent pleinement l'action du Président de la République et du gouvernement en matière d'économie numérique, une démarche ambitieuse et respectueuse des droits et des devoirs de chacun.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Michel BARNIER

EU NUME 09
c/o J. RABIER
9, rue Antoine Bourdelle
75015 PARIS